

# POUVOIR D'ACHAT

**la mobilisation s'impose !**

**Alors qu'en 2021, 70 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40, soit 15 % de plus en un an, l'augmentation de 3,5 % du point d'indice pour une rémunération de 1 500 € net, n'est que de 50 € pour les agents territoriaux. Une revalorisation ridicule au regard d'une inflation dépassant largement les 6,5 %, c'est une véritable provocation et un mépris sans nom !**

- ▶ une perte de salaire de l'ordre de 15 % depuis 2010
- ▶ des sous-effectifs permanents
- ▶ des manques de moyens pour exercer nos missions d'où des conditions de travail dégradées
- ▶ un recours accru aux contractuel·les
- ▶ et pour couronner le tout, l'augmentation du temps de travail (1 607 heures) et la destruction programmée du statut de la Fonction publique par la loi Dussot du 6 août 2019.

On voit bien pour qui est l'abondance alors que la paupérisation des agents publics se poursuit encore et toujours. Tous les services à la population subissent les conséquences du désengagement de l'État. La santé, l'éducation, le secteur social et médico-social, les services départementaux d'incendie et de secours font malheureusement l'actualité, mais toutes les autres missions de services publics dans les mairies, les départements et les régions subissent également le résultat des politiques menées depuis des dizaines d'années, aggravées par la politique du Président de la République et de son gouvernement.

La stagnation des carrières est, elle aussi, flagrante. La situation actuelle de tassement des carrières et le fruit des choix des mesurette catégorielles. La seule réponse adéquate et attendue des fonctionnaires et agents publics est bien l'augmentation conséquente du point d'indice immédiate de 10 % et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis les vingt dernières années.

Le gouvernement entend bien également s'attaquer au régime spécial des fonctionnaires pour finir de démolir le service public et ses agents.

**Tous en grève et manifestation  
jeudi 29 septembre 2022 à 10 H  
aux Mobiles en haut de la Canebière**

## La CGT défend la mise en œuvre de 10 mesures d'urgence :

1. Le Smic à 2 000 € bruts pour répondre aux besoins élémentaires incompressibles et l'augmentation du point d'indice dans la fonction publique pour rattraper toutes les années de gel
2. L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes
3. La reconnaissance des diplômes dès l'embauche, le paiement de la qualification à la même hauteur
4. Un revenu de remplacement pour tous les privés d'emploi au minimum au niveau du Smic (un chômeur sur deux n'est pas indemnisé)
5. L'augmentation des pensions des retraité·es
6. Une allocation d'autonomie pour les étudiant·es et les jeunes en recherche d'un premier emploi
7. L'encadrement à la baisse des loyers et le plafonnement de la quittance (loyer + charges) à 20% du revenu des ménages
8. La baisse de la TVA à 5,5 % sur les produits de première nécessité, notamment l'alimentaire et l'énergie
9. La baisse des prix des carburants en ponctionnant sur les revenus du capital des entreprises multinationales
10. L'arrêt des exonérations de cotisations sociales et fiscales ainsi que le conditionnement des aides publiques aux entreprises

**#jevotecgt**  
le 8 décembre 2022

ESSENTIELLE POUR NOS DROITS, POUR LE SERVICE PUBLIC  
ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE  
SCRUTIN DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

